

Image not found or type unknown



Non respect des statuts au sein d'une société de pêche

Par **looping01**, le **11/01/2009** à **19:43**

Bonjour,

J'aimerais connaître les démarches administratives et juridiques pour faire respecter les statuts lors de l'assemblée générale qui a lieu le 18/01/09

Je suis membre du bureau et à ce jour, il ne me convoque plus aux réunions de bureau suite à une question financière que je leur ai posé et je n'ai toujours pas la réponse.

De plus, il ne présente jamais les tiers sortants aux AG.

Pouvez-vous m'aider si vous connaissez les réponses ou si vous avez des adresses utiles qu'elles m'aider.